

Tripler la L3 ?

Par **Septimus**, le 09/07/2017 à 21:31

Bonjour,

Je suis dans une galère pas possible...

Je suis entré en L3 en 2015/2016, j'ai validé du premier coup mon premier semestre, à 10 tout pile. Le problème c'est le second semestre, j'ai eu 7.

J'ai donc refait une L3 l'an dernier, avec un seul semestre à repasser du coup.

Résultat, j'ai fait encore pire que la première fois !

J'ai passé les rattrapages, j'ai remonté mais pas assez, au final j'échoue à 0.40 points de la moyenne pour décrocher ma licence. Autant dire que c'est dur à encaisser.

Je suis en pleine hésitation : d'un côté j'ai envie d'en rester là, à un moment il faut savoir renoncer. D'un autre côté, je me dis que j'échoue de peu malgré tout, et qu'il serait dommage de laisser tomber. Je n'ai pas l'intention de poursuivre en Master, d'ailleurs je suis certain d'être refusé partout en M2, quand on voit que des gens qui ont un parcours quasi sans faute se font pourtant recalés. L'idée serait de me réinscrire pour (enfin) décrocher la licence (ça va faire cher les quelques points) et de passer des concours durant l'année. Est-ce qu'il est légal de tripler une année ?

Par **Isaac Sun**, le 09/07/2017 à 22:13

Repasse

Par **Nemo1799**, le 09/07/2017 à 22:45

Je crois que la L3 tu peux la repasser autant de fois que tu veux. Je te conseille de tenter une nouvelle fois, histoire d'avoir la licence. Ensuite tu pourras aviser sur ton avenir. Ne baisse pas les bras, courage !

Par **Justinedroit**, le 09/07/2017 à 23:40

Rien n'est perdu , il faut t'accrocher. Bon courage.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/07/2017** à **12:18**

Bonjour

[citation] Est-ce qu'il est légal de tripler une année ? [/citation]

On peut tout à fait tripler une année. Après si vous êtes boursier peut-être que le CROUS refusera de vous les attribuer pour cette année (le CROUS tolère qu'on face sa Licence en cinq ans soit deux redoublements et son Master en trois ans soit un redoublement).

Pour 0.4 point c'est vrai que c'est rageant, mais comme vous le dite une licence vous permettra d'accéder à certains concours.

Je vous conseille de persévérer.

Par **RachelC**, le **10/07/2017** à **14:09**

Bonjour,

Je rejoins tout le monde. Recommencer votre L3.

Par **fifi95**, le **15/11/2017** à **04:16**

C'est incroyable, je suis dans la meme situation que toi (je me permet de te tutoyer, j'espere que cela ne te gênes pas)

Cependant je me pose une question concernant la suite des événements... sais-tu déjà ce que tu voudrais faire ou comme moi remets-toi tojt en question ? J'avais un projet solide, je penser réellement y arriver mais maintenant que je triple ma licence je ne sais pas du tout si cela reste possible... et je commence à me tourner vers une voie plus courte plutôt que de rester figer dans ce rêve de concours et de métier « noble »

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/11/2017** à **07:23**

Bonjour

Merci pour votre témoignage fifi95.

Juste par curiosité pouvez-vous nous dire vers quelle voie vous vous êtes finalement tourné ?

Par **fifi95**, le **23/01/2018** à **09:52**

Bonjour,

Tout d'abord pardonnez moi pour le temps de réponse.
Je continue finalement ma L3 en espérant la réussir. Si c'est le cas, je candidaterai pour intégrer un master et poursuivre mon but initial (et sûrement utopique) d'intégrer l'ENM. Cependant, je ne reste pas figée sur cette position et explore d'autres éventualités.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/01/2018** à **13:50**

Bonjour

Merci pour ces nouvelles.

Je vous souhaite bon courage pour la suite.
Tenez nous au courant.

Par **Herodote**, le **23/01/2018** à **17:53**

Bonjour,

Pas besoin de M2 pour présenter le concours de l'ENM, le diplôme exigé est le M1, qui n'est pas sélectif et un concours ça se réussit sur épreuves et non sur dossier.

Seule exception, le grand oral où on présente un CV très enrichi et où il pourrait vous être posé des questions à ce sujet, mais le but est de savoir répondre.